



N° 2021/11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2021**

**OBJET :**

**BUDGET COMMUNAL : ADOPTION du COMPTE DE GESTION – Exercice 2020**

L'an deux mille vingt-et-un, le douze avril, Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le huit avril 2021, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Étaient présents : Damien GUIBOUT, Evelyne PETIT, Maurice PERRAULT, Marc Simonneaux, Valérie DURAND, Martine Etard, Michel RICHARD, Jean-Marc PROVOST

Étaient absents : Eric CUENOT donne pouvoir à Evelyne PETIT, Frédéric LHERM donne pouvoir à Damien GUIBOUT, Alexis HONGRE

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Evelyne PETIT

**EN EXERCICE : 11**

**PRÉSENTS : 8**

**VOTANTS : 10**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et D.2343-1 à D.2343-10,

Monsieur le Maire précise que le Receveur a transmis à la commune son Compte de Gestion. Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Commune	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-227 991,77 €	-94 698,62 €
Fonctionnement	204 303,54 €	239 261,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>-23 688,23 €</b>	<b>144 563, 34 €</b>

**CONSIDÉRANT** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Receveur,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,**

**ADOpte** le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2020- COMMUNE et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Copie transmise au :  
- Représentant de l'État,  
- Trésorier Comptable de la Collectivité.

Le Maire  
  
Damien GUIBOUT